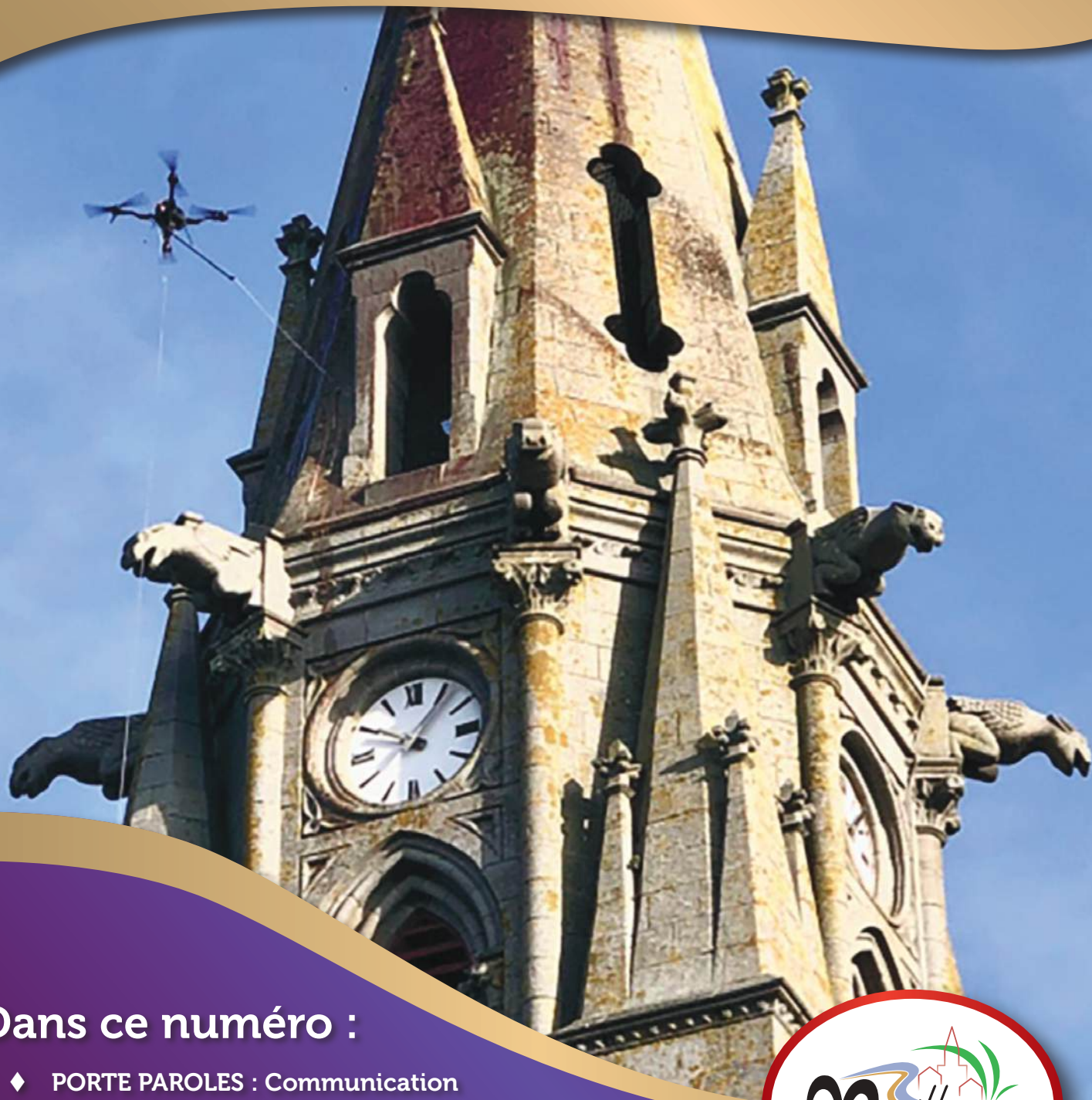


100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Communication
- ◆ MOULIN A PAROLES : Travaux église
- ◆ LA PAROLE EST A VOUS : Foyer rural
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire



L'année qui vient de s'écouler nous impose un bilan des projets en cours et des opérations réalisées. Cette année a été particulièrement intense dans l'avancement des projets que sont le cabinet médical et l'aménagement du centre bourg. Les études longues ont ralenti le début du chantier du cabinet médical. Les entreprises viennent juste d'être retenues à l'heure où nous écrivons ces lignes. Sa réception est prévue pour le premier trimestre 2027. La recherche de médecins est toujours active mais difficile. La date de rentrée dans les locaux n'étant pas définie et n'ayant de date précise, cela ne facilite pas l'action de recherche.

Concernant le centre bourg, le début des travaux est prévu au cours du dernier trimestre 2026 pour une durée de 9 mois. Les esquisses sont maintenant validées. Nous avons respecté les propositions du comité consultatif et de la commission. Pour rappel, le dernier aménagement de ces espaces date du début des années 1980, soit plus de 40 ans. Les nouvelles règles d'urbanisme nous obligent à repenser la circulation sur les places de l'église et Huet et Peuvrel. Beaucoup d'éléments et de règles sont à prendre en compte. Nous avons insisté avec le bureau d'études, que malgré les contraintes, nous devons retrouver le même nombre de places de parking qu'auparavant. Cet objectif a été atteint.

Depuis 2014, nous avons maintenu un taux d'imposition identique pour la taxe foncière et la taxe sur les propriétés non bâties, ce qui était une de nos promesses de campagne. L'abandon de la taxe d'habitation par une décision unilatérale du gouvernement, fait que nos recettes ne sont plus évolutives sur cette partie des impôts. La gestion saine des comptes communaux nous a permis de maintenir cohérent notre volume d'investissement, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Nous n'avons jamais été dans l'utopie ou l'irréalisme. Pour les années futures, nous n'avons pas d'indication tant la situation financière nationale est difficile et difficilement compréhensible, mais nous devons continuer d'agir pour Meillac, pour faire du vivre ensemble, notre bien commun.

Je vous présente, avec l'ensemble des élus municipaux et des agents communaux, à vous toutes et tous, habitants, artisans, commerçants, agriculteurs et membres associatifs, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que l'année 2026 soit pour vous, celle de la réussite de vos projets, qu'ils soient familiaux, professionnels ou associatifs.

Georges DUMAS,
Maire de Meillac

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

• Mot du Maire	Page 2
• École	Page 3
• Le SIM à Meillac	Page 3
• Bâtiments communaux	Page 4
• Voirie et assainissement	Page 5
• Finances	Page 6
• Action sociale	Page 7
• Communication, Vidéoprotection	Page 8
• Classes 5	Page 9
• État Civil	Page 9
• Mot de l'opposition	Page 10
• Mot de la majorité	Page 11

... MOULIN À PAROLES

• Travaux église 2025	Page 12
• Eclairage solaire	Page 12
• La médiathèque	Page 13
• La Gendarmerie vous informe	Page 13
• Programme de 12 séances	Page 15

... LA PAROLE EST À VOUS

• Broussaille	Page 16
• Les Barges Ô !	Page 17
• CATM	Page 18
• Gym	Page 19
• Foyer rural	Page 19
• FCHBR	Page 20
• L'APE Arc en Ciel	Page 21

... PAROLES D'EXPERT

• Coup de main pour vos démarches administratives	Page 22
• Portrait	Page 23

Directeur de la publication : Georges Dumas
Comité de rédaction : Commission communication
Crédits photos : La Mairie, Freepik
Mise en page : **LUNACOM**
Impression : Com'Event
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : juin 2025
Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr



École



AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

Lors du précédent bulletin, je vous informais de la mise en route du projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle. Une nouvelle étape dans la phase de concertation a été franchie début octobre, lors de la venue d'un architecte et d'un paysagiste du Département d'Ille-et-Vilaine qui nous

accompagnent dans ce projet.

Sur place, ils ont rencontré des élèves représentants de chaque classe (de la maternelle au CM2) ainsi que Monsieur BEUROIS, le Directeur et Mme PHILPPE, enseignante de maternelle. Deux ATSEM et 3 élus étaient également présents.

Ensemble, nous avons étudié chaque espace de la cour, déterminé les orientations, les éléments de paysage, leurs fonctions actuelles ainsi que leurs points positifs et négatifs.

Puis, les élèves ont pu échanger avec les 2 professionnels et leur partager les idées qu'ils ont eu en classe, lors d'un



travail de réflexion mené en amont par chaque enseignant. Les propositions ont été constructives et variées et permettront à l'architecte et au paysagiste d'aboutir à un diagnostic, assorti de propositions, qui sera présenté au prochain comité de pilotage qui se réunira début janvier 2026.

Je vous souhaite à tous, des très belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2026.

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe



Le SIM à Meillac

Membre du bureau du SIM depuis 2020, je participe activement à tous les conseils syndicaux de notre école de musique qui œuvre pour le développement de la pratique musicale sur notre territoire. Je suis heureuse de vous informer de la présence du SIM à Meillac pour 2 manifestations gratuites à L'Espace Culturel « Foyer Rural » de Meillac.

Soirée des Orchestres #2

Vendredi 27 Mars 2026 à 20H00

A raison de trois éditions dans l'année, le SIM rassemble ses pratiques collectives, au nombre de 25 dans l'école de musique, lors de concerts appelés « Soirée des Orchestres ». Ces moments musicaux sont l'occasion de découvrir l'ensemble des répertoires et pratiques proposées par l'école de musique – Le SIM, dans lesquelles chacun trouve écho à son propre projet personnel. Jouer ensemble : Une valeur véhiculée par le biais de ces ensembles intergénérationnels où chaque musicien apporte sa pierre à l'édifice d'une œuvre artistique collective. Avec la participation des élèves de l'orchestre d'harmonie, du POM (Orchestre d'harmonie débutant), de l'ensemble de clarinettes et de Saxissimo (ensemble de saxophones du SIM).

Entrée Gratuite, en partenariat avec la mairie de Meillac.

Buvette et petite restauration sur place au profit de l'association « Saxissimo'n Co ».

Sax Deiz #4

Samedi 28 Mars 2026 à 18H30

A une semaine près, les saxophonistes du SIM fêteront ensemble le 179^e anniversaire de la création du saxophone (21 mars 1846) : En effet, presque deux siècles auparavant, le belge Antoine Joseph Sax créait le plus récent des instruments à vent de la famille des bois. Ce clarinetiste de formation crée un instrument nouveau, caméléon et hybride entre les cuivres et les bois, qui trouvera vite sa place au sein de l'orchestre philharmonique, des orchestres d'harmonie et autres pratiques d'ensemble. A l'occasion de cet anniversaire, les saxophonistes de l'école de musique – Le SIM vous donnent rendez-vous pour un concert sous le signe de la fête : Au programme, vous entendez des petits aux plus grands modèles de saxophone au travers d'un répertoire large pour plus de 30 musiciens. Avec la participation des élèves de la classe de saxophone et de l'ensemble de saxophones Saxissimo du SIM

Entrée Gratuite, en partenariat avec la mairie de Meillac.

Buvette et petite restauration sur place au profit de l'association « Saxissimo'n Co ».

Ecole de Musique du SIM

02.99.84.01.88 - contact@simecoledemusique.com

www.simecoledemusique.com

Instagram : [ecole_musique_sim](#) - Facebook : [ecoledemusiquelesim](#)

Bâtiments communaux



EXTENSION ET RÉHABILITATION DU CABINET MÉDICAL

L'opération a pris un peu de retard. L'analyse des offres et la mise au point des marchés de travaux a été plus longue que prévue mais mieux vaut bien cadrer les choses avant que pendant les travaux...

Vous avez pu constater que le permis de construire est accordé et affiché.

La période de préparation du chantier est en cours. Les entreprises et l'équipe projet : maître d'œuvre, contrôleur technique, coordonnateur SPS et conducteur d'opération travaillent aux études d'exécution et préparent les travaux. Ils débuteront fin janvier pour une durée d'un an, année durant laquelle il faudra cohabiter : patients, professionnels de la sante et entreprises.



SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

En septembre, le Schéma Directeur d'Assainissement a été présenté à nos partenaires (Agence de l'eau, LABOCEA, services de l'Etat). Après quelques mises au point, il sera validé par la commune. Ce document de programmation en matière

d'assainissement collectif nous guidera, pour les années à venir, pour la rénovation et l'extension de notre système d'assainissement collectif.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AUTOUR DE L'ÉGLISE



Les études d'Avant-Projet ont été validées par le Comité Consultatif cet été. En octobre, vous avez pu voir sur la chaussée du matériel qui a pratiqué les investigations de l'étude géotechnique nécessaire au dimensionnement des futurs aménagements (murs de soutènement, emmarchement, structures des chaussées...).

Parallèlement, le dossier d'Avant-Projet a été transmis au Département pour nous autoriser à réaliser les travaux sur les deux routes départementales (RD794 et 81).

Suivront les études de Projet, le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E), la consultation des entreprises et les travaux en fin d'année 2026.

En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2026.

Bruno RAMBERT,
2^e adjoint

Voirie et assainissement



L'ensemble des opérations d'investissements prévues pour cette année sont terminées. Le montant attribué au budget a été respecté. Depuis le début de ce mandat, nous avons investi plus de 400 000 euros dans nos routes en campagne. Nous avons également renommé quelques villages afin d'optimiser leur géolocalisation. Une partie du village de Belevant se nomme désormais « le clos

bouché ». Nous devons continuer d'attribuer ce même montant de budget afin de nous permettre de conserver en bon état nos routes et de réaliser l'ensemble du renouvellement des tapis routiers sur 20 ans.

Nous avons constaté que des individus peu scrupuleux se permettaient de déposer des déchets dans nos chemins agricoles. Comment est-il possible aujourd'hui, avec une déchetterie à moins de 5 kms de la commune, de retrouver des dépôts sauvages en campagne. Nous faisons le maximum pour garder notre territoire propre. Chaque enlèvement de ces déchets est facturé à la commune et financé par vos impôts. Soyons vigilants pour que ces faits ne se reproduisent pas.

L'éclairage public que nous vous avons annoncé dans le bulletin précédent est mis en place. Les points éclairés sont des endroits situés sur une route départementale très passagère, afin d'assurer la sécurité des piétons. Un test est également réalisé à la Pelterie.

Après le curage de la station de l'assainissement collectif réalisé l'année dernière, les résultats des contrôles sont arrivés. Ce travail a permis d'obtenir d'excellents résultats puisque l'ensemble des indices contrôlés ont une note maximum. La taxe créée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne a été réduite à son minimum, ce qui permettra aux abonnés une légère baisse de leur contribution à ce service d'assainissement.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons reçu les lauréats du concours des maisons fleuries. Les membres du jury qui se sont déplacés début juillet, ont été surpris agréablement de la beauté proposée par les participants, et de l'ampleur du travail fourni. Ces membres du jury ont tenu à remercier les lauréats pour le plaisir

qu'ils ont eu au travers de cette promenade meillacoise. Chaque participant s'est vu remettre une plante accompagnée d'un bon d'achat dans une jardinerie locale.

La commune s'efforce également d'améliorer le cadre de vie de ces habitants, par des plantations arbustives ou fleuries dans différents endroits. Il est toujours plus agréable de se promener au milieu de la verdure que dans des espaces minéralisés. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine pour participer au fleurissement de nos cadres de vie.

Depuis quelques temps, vous avez pu apercevoir différents travaux sur le clocher de l'église. Après un démoissage de la toiture en ardoise par une entreprise locale, nous avons effectués le démoissage du clocher. Du fait de sa hauteur importante et des difficultés de disposer d'une nacelle, nous avons opté de réaliser ce démoissage par drone. Une entreprise nantaise a répandu sur l'ensemble du clocher une substance qui n'agit que sur les mousses et lichens. Cette substance agira pendant 6 mois pour que la pierre du clocher retrouve sa beauté.

Nous avons également fait appel à une entreprise de cordiste pour nettoyer, repeindre et disposer des pics à pigeons sur les abats sons. Cette pose de pics à pigeons ne s'étant pas révélée efficace, nous avons décidé de disposer des filets anti volatiles sur ces abats sons pour éviter les dégradations faites par ces oiseaux.

Les peintures de l'ensemble des portes ont été réalisées. Il nous faudra réparer la porte côté nord, rue Simone Veil qui a souffert de l'humidité et du temps. Des devis sont en demande.

Faire des travaux pour protéger et rénover l'ensemble de notre patrimoine ce doit être une exigence qui fait partie de nos engagements.

Je vous adresse avec l'ensemble des membres de la commission voirie assainissement, nos vœux les meilleurs pour cette année 2026, qu'elle soit pour vous source de joie, de bonheur et de santé.

Maryline SAMSON,
3^e adjointe



Finances



Nous sommes le 5 juillet 1194, le roi Richard Cœur de Lion à la tête d'une armée anglo-normande tend une embuscade à l'armée française emmenée par le roi Philippe Auguste (1165 - 1223) près du château de Fréteval en Normandie. L'armée française est défaite et une partie du trésor et des archives, qui accompagnent

toujours le roi, sont perdus. Ceci conduit Philippe Auguste à stocker ses documents à Paris. Ce dépôt est considéré comme le fondement des futures archives nationales de France.

Une mésaventure analogue s'est produite pour les archives de Meillac à tel point que la commune a dû payer un archiviste plusieurs mois en 2015 pour remettre en qualité ses archives. Depuis cette date, le plus grand sérieux est suivi pour la gestion des archives. Ces archives nous renseignent entre autres sur les investissements du mandat électoral qui s'achève début 2026. Ainsi, les dépenses en investissement de la commune de janvier 2020 à mi-novembre 2025 sont listées ci-dessous, hors subventions et dossiers phares (foyer rural, salle de sport, aménagement du bourg, cabinet médical, extension périscolaire, restructuration mairie et église). L'église est un projet pluriannuel avec des travaux comme la réfection des vitraux, abats son, des boiseries intérieures, des enduits intérieurs au stade projet, Ces montants sont portés en euros hors taxe :

- Matériel pour les services techniques 75 710 € avec la motorisation de la porte d'atelier, les containers associations, le véhicule électrique, le micro tracteur, la balayeuse et le broyeur.
- Achat de terrain pour constituer une réserve foncière 72 020 €. Meillac n'avait pas de réserve foncière auparavant. Cette dernière est nécessaire afin d'anticiper les futurs agrandissements de Meillac.
- Accès PMR de la médiathèque 83 737 €.
- Plantations 21 038 €.
- Surveillance et mise en conformité radon 29 924 €.
- Médiathèque achat de mobilier 64 868 €, achat de DVD et livres 19 907 €.

- Cantine achat de matériel 22 035 €.
- Budget assainissement (budget annexe fonctionnement et investissement) 190 129 € avec le curage des lagunes et la mise aux normes de la station.
- Maintenance de la voirie hors bourg (attribution de compensation et fond de concours) 357 845 €.
- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) 16 092 €.
- Achat de matériel pour la salle de sport (filet de badminton, panneau, aspirateur) 6 005 €.
- Vestiaire de foot (chauffe-eau, vestiaire, chauffage, plafond) 15 747 €.
- Cimetière 58 937 € avec la réfection du mur, l'ossuaire et le caveau provisoire, les reprises de concessions.
- Achat de matériel pour la mairie 31 424 € avec le changement de serveur (plus les licences), photocopieur, ordinateur et du mobilier.
- Achat de matériel pour l'école 37 937 € avec en particulier la réfection de la clôture, un dispositif anti-intrusion, du mobilier, vidéoprojecteur et photocopieur.
- Effacement des réseaux et éclairage public 130 432 €
- Travaux d'aménagement du bourg 181 431 € y compris la rue André Irys anciennement rue de la Fontaine.
- Défense incendie 4 408 €.
- Abri bus Tournebride 3 575 €.

Ce panorama des investissements communaux permet de mieux appréhender le périmètre de l'action communale. À noter qu'à l'heure où j'écris ces lignes, le PLF (Projet de Loi de Finance) national est en débat à l'Assemblée Nationale avec une vive polémique sur la Taxe Foncière qui devrait augmenter considérablement. Comme précisé dans le bulletin n°13 du premier semestre 2021, le taux de Taxe Foncière Bâti de Meillac est de 17,30 % et n'a pas bougé depuis 2010 (hors transfert de la part départementale transférée aux communes pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation).

Tous les membres de la commission finances vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Yves AFCHAIN,
4^e adjoint



Action sociale



FOCUS SUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCA)

Le samedi 4 octobre 2025, pas moins de 142 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas organisé par le CCAS, un rendez-vous incontournable dans la vie de la commune.

Dès l'accueil, les invités ont été chaleureusement reçus par les membres du CCAS. Le repas, préparé avec soin par le traiteur Faligot et son équipe, a ravi les papilles de tous nos invités, une succession de plats savoureux, servis avec attention, qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

L'ambiance, à la fois détendue et festive, s'est prolongée tout au long de l'après-midi grâce à la présence du sympathique animateur Mickaël Mercier qui a su respecter les chanteurs qui n'ont pas hésité à prendre le micro et s'en sont suivi des histoires, des blagues qui ont fait rire les convives.

Les airs choisis ont donné envie à certaines personnes de se lever pour quelques pas de danse, dans une atmosphère pleine de rires, de souvenirs ou d'échanges chaleureux. D'autres ont préféré profiter de ce temps pour discuter entre amis, retrouver d'anciens voisins ou simplement savourer le plaisir d'être ensemble.

Ce repas est chaque année un temps fort pour renforcer les liens d'une génération, lutter contre l'isolement et développer le vivre ensemble. Il reflète l'attention que la commune porte à ses aînés, et souligne l'importance de ces moments de partage.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette belle journée et nous nous réjouissons déjà de pouvoir renouveler ce bel événement, toujours très apprécié. Réservez dès à présent votre samedi du 3 octobre 2026.

L'OSBR (Office des Sports de la Bretagne Romantique) vous propose un programme de 12 séances d'Activité physique adapté et renforcement musculaire, faire des activités sportives, renforcer l'équilibre et le bien-être.

Ces ateliers seront animés par une éducatrice professionnelle formée à cet effet.

Les séances seront totalement gratuites et seront financés par la conférence des financeurs qui sont les mutuelles, les assurances ou les caisses de retraite Carsat, Agir, Arcco ou MSA ;

La réunion d'information aura lieu à la médiathèque le MARDI 6 JANVIER 2026. Vous y êtes tous cordialement invités.

CIMETIÈRE

Depuis de nombreuses années, le cimetière a bénéficié de nombreux aménagements et travaux. Cet espace est un lieu de rencontre qui se doit accueillant. Beaucoup d'habitants qui fréquentent le cimetière durant l'année nous remercie pour l'entretien permanent.

Nous remercions les Agents techniques pour leur implication à l'embellissement et à la propreté du cimetière.



Les membres du CCAS ainsi que moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.

Jacqueline REDOUTÉ,
5^e adjointe

Communication

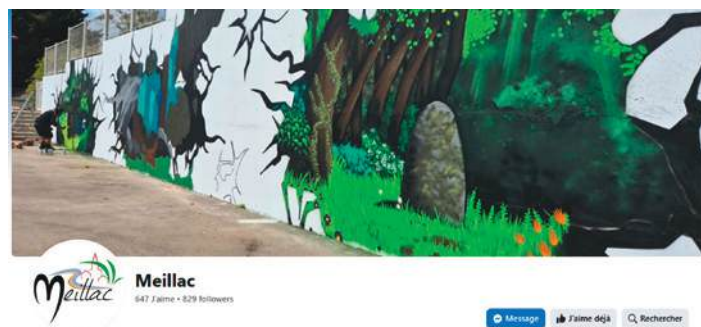


La commission communication a notamment la charge de l'élaboration de ce bulletin municipal. La société ATIMCO, imprimeur combourgeois a malheureusement cessé son activité. Via cette imprimerie, nous travaillions avec LUNACOM pour la mise en forme de votre bulletin. Nos interlocuteurs étant à l'écoute de nos besoins, nous avons collégialement décidé de poursuivre cette collaboration. Nous sommes certains que votre magazine 100% Meillac sera traité avec soin pour continuer de répondre à vos attentes et vos désirs d'information concernant la vie de la commune.

C'est le dernier numéro de ce bulletin municipal avant les prochaines élections. Nous espérons qu'il aura tenu ses promesses d'informations sur la vie de notre commune. Nous espérons également que nos autres moyens de communication que sont le site internet meillac.fr, panneau pocket, ou encore notre page Facebook auront complété ces informations.

Enfin, toute l'équipe de la commission communication, se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

Sylvain MENARD,
Conseiller délégué à la Communication



Vidéoprotection



Le conseil municipal a délibéré pour que la commune puisse disposer de caméras de vidéoprotection. Chargé de ce dossier, une étude menée en collaboration avec la gendarmerie, nous a permis de connaître les endroits importants pour disposer ces caméras. Ce système permettra

une meilleure protection des habitants et des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés. C'est un outil supplémentaire de lutte contre les incivilités. Les images de ces caméras ne pourront être visionnées que par les forces de gendarmerie, en cas de délits sur les espaces ciblés.



Je vous adresse mes vœux les meilleurs pour cette année 2026.

Philippe GUILLARD
Conseiller délégué aux associations.

Les Classes 5 : un beau moment de convivialité

Cette année, les Classes 5 ont une nouvelle fois rassemblé les habitants autour d'un moment chaleureux et très attendu. Une cinquantaine de participants se sont réunis pour partager un repas convivial, orchestré avec talent par la boucherie-traiteur de Meillac. Dans une ambiance détendue et pleine de bonne humeur, chacun a pu retrouver d'anciens camarades, échanger des souvenirs et créer de nouveaux liens.

La journée s'est déroulée dans un esprit de partage, où les conversations ont fusé aussi naturellement que les sourires.

Les organisateurs se sont réjouis de voir autant de générations réunies autour de cette tradition chère à la commune.

Un grand merci aux organisateurs qui ont contribué au succès de cette belle rencontre, ainsi qu'à la boucherie-traiteur pour la qualité de son repas. Vivement la prochaine édition !

Karine RABOLION-LERAY

Olivier HOMOE

David MONNIER



État Civil 2025

Naissances

BOUCHER Paolina, née le 5 mai

PARISOT Romane, née le 23 juillet

Mariages

SAMBOR Sylvain et ANDRÉ Linda, le 31 mai

MICHEL Baptiste et MORONVALLE Cécile, le 7 juin

LE TIEC Martin et GENDRE Marion, le 28 juin

RICHARD Guillaume et GÉRARD Nathalie, le 13 septembre

Décès

MALEMANCHE Guillaume, décédé le 11 janvier

GAUTIER Annick épouse COUVERT, décédée le 12 juin

LEROUX Léonne veuve PIOT, décédée le 27 juin

PIRON Gérard, décédé le 6 juillet

RENOUF Joël, décédé le 31 juillet

CHAUMON Dylan, décédé le 6 novembre



Mot de l'opposition

En cette période de Noël nous venons vous souhaiter beaucoup de joie et nous vous présentons pour 2026 tous nos meilleurs vœux. Que cette année soit remplie de paix, de bonheur, de succès et de solidarité. Profitons de chaque instant pour construire et avancer.

Avec cet article nous venons vous faire part de nos souhaits concernant le devenir de notre Commune. Nous questionnons les projets engagés et nous essayons d'être force de proposition.

Depuis de nombreuses années nous exprimons notre souhait de réhabilitation et d'extension du cabinet médical. En ce qui nous concerne nous avons mis ce projet en priorité au regard des services rendus et si nous voyons ce projet prendre forme nous regrettons fortement son arrivée très tardive. Nous espérons que ce nouveau bâtiment construit à l'arrière du cabinet actuel permettra d'accueillir dans de bonnes conditions d'accessibilité, de confidentialité et de sécurité sanitaire, tous les usagers ainsi qu'une équipe médicale renforcée et que les praticiens de santé puissent remplir pleinement leurs missions auprès de nos concitoyens.

Le projet d'aménagement du centre bourg et d'accessibilité à l'église se développe. Nous approuvons les propositions faites par le cabinet d'étude. Le choix d'intégrer une rampe escalier pour permettre l'accès à tous nous semble être une bonne solution. Nous approuvons également la mise en valeur du bâtiment par la création d'un parvis élargi. Les différents cheminements nous semblent bien adaptés et permettent de bien desservir les commerces. Nous avons été vigilants au maintien des places de parking. Sur le sujet de l'adéquation de la circulation et des arrêts pour les transports scolaires nous sommes toujours en attente de réponses de la part de la majorité.

Malgré nos demandes répétées depuis de nombreuses années, nous sommes toujours en attente d'un projet ambitieux concernant les voies douces dans notre commune. Nous sommes une commune rurale et nous pouvons constater que cette caractéristique n'est pas mise en valeur. Créé par nous il y a une douzaine d'années, notre chemin de randonnée « Les

Rochers » est un atout mais il ne répond pas aux besoins actuels de mobilité et de santé. Vous êtes nombreux à pratiquer une activité physique de pleine nature (marche à pied, randonnée, footing, VTT, vélo) et c'est un objet de santé publique de permettre à chacun de pratiquer en sécurité et de lutter contre la sédentarité. Nous pensons que maximiser l'exposition à des facteurs protecteurs de la santé concourt à améliorer notre cadre de vie.

Pour être le plus explicite possible nous attendons une réflexion globale et une mise en œuvre permettant à nos concitoyens de bénéficier :

- De voies empierrées accessibles avec de jeunes enfants pour pouvoir se promener en toute sécurité.
- De la création de voies enrobées réservées aux piétons et vélos pour rejoindre des lieux dits et le bourg.
- Des chemins de randonnées accessibles la majeure partie de l'année
- Des cheminements protégés pour rejoindre les arrêts scolaires
- Un programme valorisant les haies bocagères, s'appuyant sur les acteurs et en levant les contraintes liées à leur entretien.

Nous pensons également toujours à nos aînés. Maintenir un lien social, favoriser des rencontres intergénérationnelles ou maintenir des activités nous semblent positifs. Nous questionnons également leur mobilité et nous attendons une réflexion concernant la mise en place au niveau communal d'un transport à la demande leur permettant d'accéder aux commerces et services de notre commune ou de la commune voisine de Combourg.

Nous vous renouvelons nos vœux pour l'année 2026. Que cette année soit pour vous celle de la réussite, de l'espoir et du bonheur. Prenez soin de vous.

Sandrine BESNARD
Jean-Yves DRAGON
Michel PONCELET

Agir pour Meillac

UNE VOLONTÉ COMMUNE

Mot de la majorité

Chères Meillacoises et chers Meillacois, nous sommes heureux de vous retrouver pour le dernier numéro du 100% MEILLAC de cette mandature. En ces temps de guerres aux portes de notre pays, de divisions, où monte l'intolérance, nous, élus d'Agir pour Meillac, tenons à réaffirmer les valeurs du vivre ensemble qui nous animent, notre farouche rejet de toute discrimination, qu'elle soit sociale, ethnique, sexuelle ou religieuse. La paix entre les peuples commence par la paix et la tolérance entre nous. Notre action locale, depuis maintenant 12 ans, s'adresse à toute la population de la commune, et entend répondre aux besoins et au bien vivre du plus grand nombre d'une part, mais de la collectivité que nous sommes avant tout.

Cette dernière mandature a vu nombre de projets se monter, certains sont en phase d'aboutissement comme le cabinet médical. Il va voir sa construction démarrer en 2026. Cette proposition inscrite dans notre seul programme devient réalité. Nous travaillons sur cette construction depuis 2022. Le temps long des études et des marchés a retardé le début de la construction de plus de 6 mois.

D'autres comme la réfection du gymnase, la salle des fêtes ou encore les abords de l'école « la tribu arc en ciel » sont aboutis, et emportent l'adhésion d'un bon nombre de Meillacois.

Nos derniers projets sont en phase d'élaboration, comme l'aménagement du centre bourg qui est prévu pour 2026. Cet aménagement qui fait l'unanimité de l'ensemble des élus va apporter un dynamisme nouveau autour de l'église et de nos commerces. Il est imaginé de concert avec un comité consultatif de citoyens Meillacois, imaginé également pour être un lieu de vie et de rencontre agréable, conçu avec des matériaux qui respectent notre environnement, avec un apport conséquent de végétation, en préservant et améliorant

les commodités actuelles en termes de stationnements et de cheminements piétons et PMR entre autres, à l'image des parkings réalisés aux abords de l'école maternelle.

L'aire de jeux pour enfants a également été enrichie, ce qui en fait désormais un lieu de rencontre et de convivialité pour les familles.

Tous ces projets, ainsi que nous l'avons déjà exposé, se sont montés avec un contrôle strict et une maîtrise absolue des budgets. Conscients que le budget dont dispose la mairie est notre bien commun, il est de notre devoir d'en mesurer chaque dépense. Ceci n'a pas été chose aisée : suppression par l'état et sans totale compensation de la taxe d'habitation, augmentation des coûts des matériaux à la suite de la pandémie de COVID, puis de la guerre en Ukraine. Pour autant, nous avons tenu bon et avons pu, grâce à une gestion rigoureuse, mener à bien ces transformations qui apportent à notre commune et à ses habitants un mieux-être au quotidien.

A l'occasion de cette nouvelle année toute l'équipe d'Agir pour Meillac tient à vous adresser ses meilleurs vœux, que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année qui réponde à vos souhaits et vos attentes. Nous tenons également à remercier tous les acteurs qui font la vie de notre commune, les bénévoles associatifs, les participants à nos comités consultatifs, et les acteurs économiques que sont les commerçants, artisans et agriculteurs.

BONNE ANNEE A TOUS !

**Georges DUMAS, Sarah LEGAULT-DENISOT,
Bruno RAMBERT, Maryline SAMSON, Yves AFCHAIN,
Jacqueline REDOUTE, Philippe GUILLARD,
Laëtitia COUVERT, Sylvain MENARD,
Marina JEULAND, Eric GORON, Gwenaëlle LOURDIN,
Emmanuel BRIVOT, Karine RABOLION-LERAY,
Nicola LEMOULT, Maude GUELET.**

Travaux église 2025

Depuis quelques temps, vous avez pu apercevoir différents travaux sur le clocher de l'église. Après un démoussage de la toiture en ardoise par une entreprise locale, nous avons effectués le démoussage du clocher. Du fait de sa hauteur importante et des difficultés de disposer d'une nacelle, nous avons opté de réaliser ce démoussage par drone.



Une entreprise nantaise a répandu sur l'ensemble du clocher une substance qui n'agit que sur les mousses et lichens. Cette substance agira pendant 6 mois pour que la pierre du clocher retrouve sa beauté.

Nous avons également fait appel à une entreprise de cordiste pour nettoyer, repeindre et disposer des pics à pigeons sur les abats sons. Cette pose de pics à pigeons ne s'étant pas révélée efficace, nous avons décidé de disposer des filets anti volatiles sur ces abats sons pour éviter les dégradations faites par ces oiseaux.

Les peintures de l'ensemble des portes ont été réalisées. Il nous faudra réparer la porte côté nord, rue Simone Veil qui a souffert de l'humidité et du temps. Des devis sont en demande.

Faire des travaux pour protéger et rénover l'ensemble de notre patrimoine ce doit être une exigence qui fait partie de nos engagements.



Eclairage solaire

Nous avons procédé à l'équipement de certains abribus par des lampadaires éclairage Leds alimentés par panneaux solaires. Nous avons choisi des abribus situés à des carrefours où la circulation est importante (le Plessis-Margat, la Ville Eude et la Grenouillère). Cela permet une meilleure visibilité des piétons par les automobilistes.



Nous avons également installé un lampadaire à l'abribus de la Pelterie pour un test afin de déterminer les avantages et inconvénients de cette installation en pleine campagne. Si le test se révèle positif, d'autres abribus seront équipés. Ces lampadaires sont de fabrication française.



La médiathèque

N'hésitez pas, inscrits ou pas, à venir à la bibliothèque sur les heures d'ouverture, vous êtes les bienvenus. Ce sera l'occasion de venir également jeter un œil à toutes les expositions qui y sont programmées toute l'année. Tous les mois vous pourrez découvrir 1 ou plusieurs nouveaux artistes. Pour tous les jardiniers, une grainothèque vous est proposée ! Le principe : venir déposer des sachets de graines et pouvoir également troquer des graines qui sont sur place. Le principe est détaillé dans la charte ci-jointe.

La bibliothèque, comment ça marche ?

L'adhésion est gratuite pour tous. Elle vous permet d'emprunter 10 livres ou magazines par carte ainsi que 6 dvd et 6 cd, dans les différentes bibliothèques du réseau et de faire venir les documents dans la bibliothèque de votre souhait (bibliothèques : Meillac, Mesnil Roc'h, Bonnemain, Pleugueneuc, La Chapelle aux Filtzméens, St Domineuc, Québriac, Tinténac, La Baussaine, St Thual, Dingé, Hédé-Bazouges). Vous pouvez même emprunter des jeux vidéos dans certaines bibliothèques. Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, juste pousser la porte pour découvrir le lieu, participer à une animation, voir une exposition, échanger des graines. Tout au long de l'année, de nombreux temps de jeux de société, en partenariat avec Au Bois des Ludes, sont proposés, pour tous les âges. Vous

pouvez également participer aux activités bricolage pour les enfants. Ainsi que plein d'autres animations. Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents –musique, presse, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>.

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique... Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac

Tél. : 02 99 73 00 82 - mediatheque.meillac@gmail.com

Horaires ouverture :

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15

La Gendarmerie vous informe

Les dangers des réseaux sociaux

L'escroquerie, l'usurpation d'identité, le chantage, le vol d'informations, le cyberharcèlement, la désinformation, la diffamation sont quelques exemples du danger des réseaux sociaux. Il n'y a pas d'âge pour y succomber et en devenir dépendant.

Il ne faut pas se laisser influencer par les messages, vidéos ou autres. Tous les amis virtuels ne sont pas vos amis. Il faut savoir être méfiant, un ami que l'on n'a jamais rencontré physiquement reste un inconnu. Il ne faut jamais se fier à une ou des photographies, rien nous assure qu'il s'agisse de la bonne personne.

Il ne faut jamais envoyer des photographies compromettantes, elles pourraient resurgir plus tard et servir pour faire du chantage. Souvent il est demandé des photographies ou vidéos en sous vêtements, puis nue. Ensuite votre interlocuteur(trice) vous menace de les diffuser si vous ne



payez pas une certaine somme d'argent. Un document, une photographie, une vidéo transmis sur le net ne disparaissent jamais.

Faire attention aux déclarations d'amour, elles sont souvent suivies d'une demande d'argent. Il faut aider financièrement l'autre personne pour qu'elle puisse venir vous voir. Ou bien il y a une facture à payer et on vous demande de l'aide en jouant sur les sentiments, etc. L'imagination de votre interlocuteur(trice) n'a pas de limite. Il faut prêter une attention particulière quant aux soi-disant bons conseils, notamment sur la santé (ex : les régimes miracles), sur des « jeux » ou des défis qui pourraient porter atteinte à l'intégrité de la personne ou bien être mortels, etc.

Il faut porter une attention particulière aux enfants, adolescents, voir à nos proches quant à l'usage de ces réseaux sociaux, souvent un des biais pour les harceler. Tout changement de comportement doit alerter. Il faut absolument en parler avec l'intéressé(e) afin de pouvoir l'aider par la suite (possibilité de

porter plainte, signalement à l'établissement scolaire, etc). En résumer, il faut arriver à faire la part des choses et savoir se couper de son réseau social, mais aussi de ses courriels ou de son smartphone. Le premier conseil est de rester méfiant.

La Communauté de Brigades de COMBOURG

L'enquête judiciaire / L'affaire Géraldine ZULU

3^e épisode / Gel des lieux et 1^{ères} constatations

Immédiatement après la découverte du corps d'une jeune fille, il est procédé à un gel des lieux*. Pour ce faire, les gendarmes Bravo et Charlie mettent en place une bande «Gendarmerie Nationale / Zone interdite » à une distance d'environ 10 mètres de la scène de crime. Il en est fait de même autour de la chaussure, de la voiture, des traces de pas et des traces de pneumatiques.

Pendant que le major Oscar place une partie des militaires présents autour du lieu dit pour empêcher l'accès à tous badauds, journalistes ou autre, le commandant de compagnie engage le personnel de la BR et sollicite l'intervention des TIC**.

Dans l'attente de la venue des TIC et des militaires de la BR, le Magistrat de permanence*** est informé des premiers éléments en notre possession. Un médecin légiste est requis.

Les TIC arrivés, ils prennent les premiers renseignements auprès des Gendarmes présents. Ils demandent de leurs indiquer le chemin emprunté pour aller jusqu'au corps. Accompagnés du médecin légiste, ils empruntent le même chemin pour polluer le moins possible la scène de crime. D'ailleurs ce sont les seuls à approcher le corps. Ils sont tous les trois en combinaison, gantés, masqués et ont mis des sur-chaussures. Ils commencent tout d'abord à prendre des clichés photographiques sans toucher à la victime. Il constate que celle-ci est apparemment de sexe féminin et a les cheveux blonds arrivant mi-dos. Ils sont ébouriffés avec des particules d'herbe. Elle est face contre terre, recroquevillée sur elle-même. La robe est déchirée en partie basse et présente des traces de terre et de verdure. La culotte n'est que sur la jambe droite au niveau de la cheville. La victime n'a plus de chaussure ni de veste. Une ballerine est à 1m55 à gauche du corps. Il est constaté la présence d'un tatouage sur le mollet droit, mais non descriptible au vu de sa position.

L'un des TIC et le médecin légiste vont alors commencer à manipuler le corps. À chaque constatation une photographie est prise. Le corps est retourné sur le dos. Il découvre alors sur le sol une chaine en or jaune et son pendentif représentant le signe zodiacal « Gémeaux ». La robe est déchirée en partie supérieure laissant apparaître en partie la poitrine de la victime qui n'était pas porteuse de soutien gorge. Elle présente des traces rouges au niveau du cou. Les mains et les bras ont des traces de défense. Le tatouage sur le mollet droit

représente une composition florale en dégradé de noir. Le médecin et le TIC déboutonnent la robe et l'ouvre afin de faire des constatations sur le corps. Des rougeurs sont présentes sur le torse de la victime. Les cuisses ont de nombreuses griffures. Sur la cuisse gauche, une petite trace de sang est présente. Des prélèvements sont opérés sur cette trace de sang ainsi que sous les ongles. L'épaule gauche est dégagée de la robe pour vérifier la présence du tatouage. Ils constatent qu'il s'agit bien d'un tatouage représentant une mésange en couleur. Ils peuvent ainsi déterminer que la victime est Géraldine ZULU. Ils remettent la robe en place avant de faire le tour du corps. Ils tournent autour en partant du corps jusqu'à la bande du gel des lieux sans découvrir d'autres indices. La ballerine, la chaine et son pendentif sont placés sous scellés. Il en est de même pour la ballerine découverte dans le champ.

Les TIC se dirigent ensuite vers le véhicule Peugeot 206 immatriculé XX 666 XX. Des prises de vue photographiques sont réalisées. Un des TIC prend dans le sac à main un portefeuille dans lequel se trouve notamment le permis de conduire de Géraldine ZULU. La photographie sur ce document correspond à la jeune fille retrouvée. Il est donc confirmé que la victime est bien Géraldine ZULU. Les TIC ferment le véhicule et le scelle afin qu'il soit extrait pour une future exploitation.

Des prises de vue photographiques des traces de pas et des traces de pneumatiques sont réalisées avec des règles centimétriques. Des moulages des traces de pneumatiques sont effectués.

Le corps de la victime est évacué à l'IML**** de RENNES pour une future autopsie et le véhicule pris en charge par un dépanneur automobile pour une future exploitation.

Les maires des communes du Tronchet et de Meillac sont avisés. Nous accompagnons le maire de Meillac chez les parents de Géraldine afin de leur annoncer le décès de leur fille.

*Gel des lieux : Action de mettre à l'abri la scène de crime de toutes contaminations extérieures. Une bande d'environ 5 cm de large est tendue pour faire le tour de la scène de crime.

** TIC : Technicien d'Investigations Criminelles. Ils sont spécialisés dans les constatations de crimes ou de délits graves.

*** Magistrat de permanence : Il s'agit un Procureur de la République ou d'un substitut du Procureur de la République.

**** IML : Institut Médico-Légal, lieux où exercent les médecins légistes

LES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : **112**
Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**
SAMU : **15**

Carte de crédit perdue ou volée : **0 892 705 705**
Opposition chéquier : **0 892 683 208**

Programme de 12 séances

« Activité physique adaptée et renforcement musculaire »

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. L'expertise collective souligne l'effet bénéfique d'une activité physique régulière, sur la condition physique, les capacités fonctionnelles, la cognition et les risques de chute et est un facteur incontournable de maintien à domicile. La prévention reste le moyen le plus efficace pour lutter contre l'inactivité et la sédentarité. C'est pourquoi l'Office des sports de la Bretagne romantique, en partenariat avec la ville de Meillac et le CLIC Bretagne romantique Pays de Dol Baie du Mont St-Michel, propose des programmes sur le territoire, constitués d'une réunion d'information et d'ateliers.

Le programme d'activité physique adaptée se structure en 12 séances hebdomadaires dont un bilan initial d'1h, permettant à l'éducatrice d'évaluer les besoins du senior et d'identifier les exercices de remobilisation les plus adaptés à la situation. A l'issue des 12 séances, le senior réalise avec l'éducatrice un bilan final pour évaluer les bienfaits physiques du programme mais aussi les bienfaits psychologiques. En effet les séances sont un temps de partage et d'échanges pour retrouver confiance en son corps et ses capacités de remobilisation.

Ces ateliers sont animés par une éducatrice professionnelle formée à cet effet. Ils sont financés par la conférence des financeurs.

Réunion d'information le mardi 6 Janvier 2026 à la Salle omnisports 6 Rue Emile Rouxin à MEILLAC

Renseignements auprès de l'éducatrice :
Alexandra LECLERE
06 87 52 42 96



BOUGEZ PRES DE CHEZ VOUS

MEILLAC







12 Séances

TOUS LES MARDIS
à partir du
6 Janvier 2026
De 9h à 10h
Salle omnisports
6 Rue Emile Rouxin
MEILLAC

Réunion d'information
Mardi 6 Janvier
à 9h
Salle omnisports
6 Rue Emile Rouxin
MEILLAC

Rester en forme
Reprendre confiance
Garder son autonomie

Informations et
Inscriptions
Alexandra LECLERE
06 87 52 42 96



Broussaille

Concert de fin d'année

Programme très riche pour ce mois de décembre. Quatre concerts pour les enfants des écoles primaires de la CCBR sont programmés pour le 18 et 19 décembre. Deux concerts tout public le jeudi 18 décembre à 20h avec Agnès Dubois-Chauvet, Kévin Morens et Alain Brunier et dimanche 21 décembre avec le quintette MELTEM à 17h30 dans la salle du Foyer.



L'ensemble Dubois-Chauvet et le compositeur Christophe Guyard



Quintette MELTEM

Jardin Broussart

Pour Broussaille 2026 l'atelier bénévole a préparé un jardin qui nous a fourni une belle récolte de calebasses que des artistes en herbe ou confirmés pourront décorer pour le plus grand plaisir des visiteurs et des jardiniers.



Bul'issime

Belle exposition organisée par Broussaille pour Bul'issime 2025 au mois de septembre à Québriac regroupant les artistes de la CCBR pour un artiste par commune. Bel exemple du dynamisme artistique du territoire.



Rencontre artiste bénévoles

Dimanche 30 novembre par un bel après-midi, les artistes et les bénévoles de la prochaine édition de la biennale ont pu faire connaissance et déambuler sur le chemin du festival tout fraîchement restauré. La rencontre s'est terminée par un petit goûter où chacun a pu évoquer les projets à mettre en place pour la semaine artistique et à réfléchir aux moyens d'y parvenir. Il en ressort que la troisième réplique n'aura pas à rougir des précédentes par sa richesse et sa diversité. Le groupe s'est séparé enthousiaste et ravi.



Les Barges Ô !

En route pour une année 2026 de folie !

Les Barges Ô ! vous préparent une nouvelle saison riche en animations autour de l'étang du Bourg de Meillac. Après une année 2025 dynamique et festive, l'équipe est déjà tournée vers les rendez-vous de 2026.

Retour sur 2025

L'année 2025 a été marquée par la 1ère édition de notre festival **Les Barges Ô Folies !**, organisé du 13 au 15 juin. Au programme : Barges Olympiades, Barges'Oké, Barges Ô Land ont rassemblé petits et grands dans une belle ambiance !

La 2e édition du **Barges Ô Show !** a également fait son retour le 6 décembre avec comme nouveauté le marché de Noël. La compagnie Safire avec son spectacle Tan n'Dour et la venue du Père Noël ont permis à tous de vivre un moment féérique en cette période de fêtes !

L'association a également poursuivi son engagement solidaire. Cette année, nous avons eu le plaisir de soutenir l'association « **Dans les pas de Maëlie** » afin d'apporter notre soutien à Maëlie, porteuse d'une myopathie musculaire dégénérative, appelée Amyotrophie Spinale Infantile de type 3a.

L'association se renforce

De nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe et ont permis d'enrichir les activités et le fonctionnement de l'association. Leur énergie et leur créativité contribuent à maintenir l'esprit festif des Barges Ô ! Si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous !

Les rendez-vous à venir en 2026

L'année 2026 s'annonce déjà animée, avec plusieurs dates à noter dans vos agendas :

- **Vendredi 9 janvier** : assemblée générale & remerciements bénévoles
- **Week-end du 13 et 14 juin 2026** : 2e édition des **Barges Ô Folies !**
- **Dimanche 13 décembre 2026** : vide-déchetterie à Combourg (10 h - 12 h)

Comme chaque année, l'équipe s'active à trouver de nouvelles idées pour faire de ces rendez-vous des moments festifs pour tous !

Ô merci !

Les Barges Ô ! remercient vivement ses bénévoles, ses sponsors et l'ensemble des habitants pour leur soutien et leur participation. Leur engagement nous permet de continuer à vous proposer de beaux événements et de faire vivre notre territoire.

Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram et TikTok.



CATM

La cérémonie du 11 novembre 2025 de commémoration de l'Armistice de la Première guerre mondiale et de la journée d'hommage à tous les morts pour la France s'est déroulée sous un soleil radieux sur la place du monument aux morts de Meillac en présence de nos porteurs drapeaux meillacois et de Monsieur le Maire pour y déposer une gerbe de fleurs.

Le président des anciens combattants, David Gault, a lu le message de l'UFAC suivi de la lecture par Monsieur le Maire, Georges Dumas, de la lettre du Ministre des Armées et du secrétaire d'état aux anciens combattants. A l'issue de ces lectures la sonnerie aux morts suivi d'une minute de silence puis de la Marseillaise clôtureront cette cérémonie.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Mairie au bar le Saloon.

Notre AG annuelle se tiendra le 31 janvier 2026 au restaurant de la Drolonnerie.

Le bureau et les membres du CATM de Meillac vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous adressent à toutes et tous une bonne et heureuse Année 2026 et que la santé vous accompagne durant celle-ci.

Portez vous bien.

David Gault
Président du CATM de Meillac



Drapeau sur le cercueil

Pour répondre à des interrogations sur le privilège de pouvoir recouvrir un cercueil d'un draps tricolore, nous tenons à rappeler que le secrétaire d'Etat aux Anciens combattants a précisé, dans le « JO » du 11 décembre 2007 : « Les titulaires de la Légion d'honneur ou de l'ordre national du Mérite ne peuvent se prévaloir de ce privilège qu'au titre de ces catégories (anciens combattants, titulaires du TRN, réfractaires du STO, civils fonctionnaires de la Police nationale et sapeurs-pompiers tués dans l'accomplissement de leur devoir), une extension à d'autres catégories de personnes réduisant, sans conteste, le caractère exceptionnel de cet hommage officiel réservé à ceux qui ont montré leur bravoure au service de la France ».



GYM

La pratique du sport permet la réduction du stress, améliore la qualité du sommeil, diminue les douleurs, agit comme antidépresseur. C'est donc une source de bien-être et de plaisir ! Alors, si tu te sens concerné, notre club, convivial et dynamique, animé par notre jeune professionnelle Alexandra, t'offre la possibilité de deux séances gratuites.

- Le mardi (de 20h à 21h)
- Le jeudi (de 10h à 11h)

Le sport rassemble, et transcende les barrières sociales, il ouvre un espace dans lequel les individus et les communautés peuvent s'exprimer, s'engager au service du lien social, de l'inclusion et de l'égalité...

Contacts :

Gym.meillac@gmail.com

Evelyne (présidente) 06.16.59.25.03

Stéphanie (trésorière) 06.65.36.81.94

Foyer rural

Les 21 et 22 juin, nous avons effectué un voyage de 2 jours vers Saumur et Angers au cours duquel nous avons assisté au magnifique spectacle du cadre noir.



Le 8 octobre, nous nous sommes allés passer une journée chez Marie Guerzaille à St Caradec.

Le 19 octobre, nous nous sommes retrouvés pour le banquet annuel et nous terminerons cette année le dimanche 14 décembre par un repas spectacle avec l'humoriste Jaoset d'Lainti.



Pour l'année 2026, nous souhaitons poursuivre nos rencontres conviviales avec des manifestations enrichissantes et réjouissantes.

Sont prévus au premier semestre 2026 :

11 janvier : Bal avec Emmanuel ROLLAND à 14 h

Le 15 février : Assemblée générale à 10 h 15

Le 28 février : Choucroute à 19 h.

Le 29 mars : Loto à 14 h

Le 12 avril : Bal avec Emmanuel Rolland à 14 h

Le 30 mai : Repas andouille ou jambon à l'os à 12 h

Les excursions sont en cours d'organisation.

Ces manifestations sont ouvertes à tous, que vous soyez adhérents ou non. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous remercions toutes les personnes qui participent à nos manifestations et font vivre le Foyer Rural. A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une année pleine de projets et surtout la meilleure santé.

Contact : Martine ROUILLÉ - Tél. 06 83 05 14 34



Le dimanche 28 septembre, nous avons organisé un bal animé par Electropic.

FCHBR

Une saison en pleine progression et de grands projets à venir

Fondé en 2021, le Football Club Haute Bretagne Romantique (FCHBR) poursuit son développement et confirme sa place dans le paysage footballistique local. Avec près de 220 licenciés toutes catégories confondues, le club connaît une progression régulière et s'affirme comme une structure dynamique, tournée vers la formation, la convivialité et l'ambition sportive.

Une école de foot en pleine expansion

Sous la responsabilité de Gabriel Gabillard, l'école de football accueille cette saison les jeunes joueurs des catégories U5 à U13 garçons ainsi que les U15 féminines.

La section baby-foot regroupe 9 tout-petits qui découvrent le football de manière ludique.

Les jeunes sont encadrés par des éducateurs diplômés et des bénévoles investis, garantissant un cadre sérieux et formateur.

La section U15F poursuit sa structuration, témoignant de la volonté du club de développer le football féminin et d'offrir un espace d'épanouissement pour toutes.

Chaque début de saison, des journées de cohésion sont organisées pour renforcer l'esprit d'équipe et favoriser l'intégration des jeunes.

Les seniors : ambition et performances

Le club aligne deux équipes seniors en D3 et D4, avec des débuts très encourageants.

L'équipe fanion, engagée en D3, réalise un excellent parcours en Coupe du District : elle est qualifiée pour le 3e tour après avoir éliminé coup sur coup deux équipes de D2 (La Gouesnière et Marcillé-Raoul).

Ces résultats témoignent d'un collectif soudé et ambitieux, avec un objectif : continuer dans le même état d'esprit.

Le futsal : une section en plein essor

Le futsal connaît un véritable développement au FCHBR : une équipe en D1 et une équipe en D2 disputent désormais le championnat. La seconde équipe a parfaitement lancé sa saison avec 2 matchs, 2 victoires, confirmant son bon état de forme.

Chaque jeudi soir, un match officiel est programmé à la salle Camille Bert, créant un rendez-vous régulier et spectaculaire pour les supporters. Le futsal loisir, chaque lundi, reste ouvert à tous ceux qui souhaitent jouer sans enjeu compétitif.

Cette discipline attire de nouveaux licenciés et s'impose comme un pilier complémentaire du projet sportif.

Les vétérans, piliers du club

Au-delà des jeunes et des équipes seniors, le FCHBR peut aussi compter sur ses vétérans. Toujours présents avec passion, ils perpétuent l'esprit convivial et la solidarité qui font la force du club. Leur engagement prouve que le football n'a pas d'âge et qu'il reste avant tout une belle histoire de partage entre générations.

Des activités de cohésion et une vie associative riche

Le FCHBR ne se limite pas au terrain : il est aussi un acteur actif de la vie locale.

Activités pour les jeunes :

Sorties à Gulli Parc, Cobac Parc et Laser Game, favorisant le plaisir et la cohésion.

Événements conviviaux :

Le tournoi de palet du 13 septembre, qui a rassemblé 50 participants dans une ambiance conviviale.

Le repas du club ouvert à tous (11 octobre, salle des fêtes de Meillac).

Le tournoi jeunes U11-U13 du 7 juin à Saint-Pierre-de-Plesguen, organisé sur plusieurs mois et réunissant de nombreux clubs.

Ces rendez-vous rythment la saison et renforcent les liens entre licenciés, familles, bénévoles et partenaires.

Structuration et nouvelles recrues

Le FCHBR continue de professionnaliser son organisation :

- Matthieu Pilman, apprenti en BPJEPS,
- Alann Hevrault, alternant en communication (2e année), chargé de la visibilité et des réseaux sociaux.

Leur arrivée permet au club de gagner en efficacité, de mieux gérer ses événements et de valoriser ses actions.

Un club ouvert et porté par des valeurs fortes

Le FCHBR repose sur des valeurs fondatrices :

- Passion pour le football,
- Respect sur et en dehors du terrain,
- Convivialité entre toutes les générations.

Le club souhaite également ouvrir ses portes à tous ceux qui veulent essayer le football ou le futsal. Des entraînements sont proposés pour les jeunes, les seniors et le futsal.

Pour toute demande, envoyez un message au 06 84 75 89 02.

Un avenir prometteur

Avec une base solide de licenciés, une école de foot en pleine expansion, des seniors ambitieux et une section futsal en plein essor, le FCHBR s'affirme comme un club jeune, ambitieux et fédérateur.

Le Football Club Haute Bretagne Romantique souhaite à tous ses licenciés, éducateurs, bénévoles et supporters une excellente saison sportive, placée sous le signe du plaisir, du partage et de la réussite.

Cordialement, Alann Hevrault

L'APE Arc en Ciel, c'est quoi ?

Nous sommes une association qui regroupe des parents d'élèves de l'école de Meillac.

A quoi sert on ?

Nous représentons les parents auprès de l'école, de la mairie et du personnel enseignant. Nous organisons des actions et évènements tout au long de l'année, pour permettre aux enfants de faire des sorties scolaires comme le cycle de gym, ou encore de financer les différents spectacles (Noël par exemple), ou des sorties pour la fin d'année scolaire.

On compte sur vous chaque parent pour participer aux manifestations d'APE pour pouvoir faire en sorte que vos enfants puissent faire des sorties scolaires (gymnastique, piscine, cinéma, voyage scolaire...) et leur créer plein de jolis souvenirs.

Qui sommes-nous ?

Dans le bureau de l'APE cette année, il y a Anne Cécile Lesage la présidente, Thomas Villebonnet le trésorier, Gwendoline Boucé la vice-trésorière, Julie Da Silva la secrétaire, Romain Boissière le vice-secrétaire, les autres membres sont Marina Perrigue, Benoit Hay, Maxime Guillemer, Emmanuelle Monnier, Erwan Foubert, Ludovic Leloup, Kévin Goron et Karin Martin.

Merci aux parents d'avoir été présents lors de nos récentes manifestations dont Halloween qui a été un grand succès !!

Ainsi que la kermesse, d'autres évènements sont à venir dont le Carnaval le 21 mars 2026 et la kermesse le 28 juin 2026.



**On compte sur vous !!
L'équipe APE Arc en Ciel**

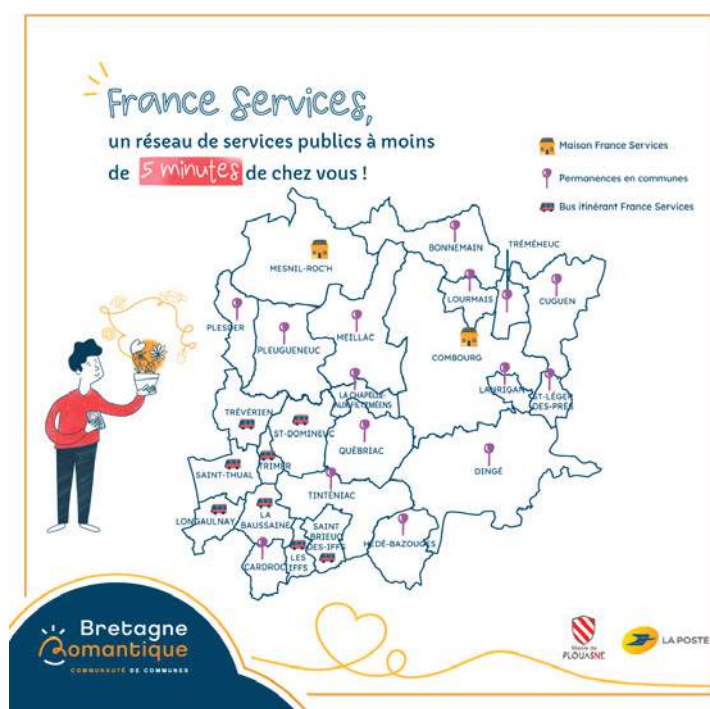


Besoin d'un coup de main pour vos démarches administratives ?

Un agent France Services Bretagne romantique se déplace dans votre commune pour vous accompagner dans toutes vos démarches quotidiennes : CAF, impôts, retraite, santé, permis de conduire, cartes grises... Que ce soit pour poser une question ou être guidé pas à pas, vous serez accueilli(e) avec écoute et conseils personnalisés.

Ce service de proximité est accessible sur rendez-vous. Prenez rendez-vous dès maintenant au 02 23 16 45 45 ou par mail à maison-des-services@bretagneromantique.fr

JANVIER 2026			
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
5	6	7	8
		DINGÉ Mairie 9h15 – 12 h TINTENIAC Espace Services 14h – 17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h
12	13	14	15
HEDE BAZOUGES Mairie 9h15-12h PLESDER Mairie 14h15-17h	CARDROC Mairie 9h15-12h BONNEMAIN Mairie 14h15-17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h LA CHAPELLE AUX FILTZMEËNS Mairie 14h15-17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h
19	20	21	22
TRÈMEHEUC Mairie 9h15-12h PLEUGUENEUC Mairie 14h15-17h	QUÉBRIAC Mairie 9h15-12h LANRIGAN Mairie 14h15-16h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h
26	27	28	29
SAINT-LÉGER Mairie 9h15-12h MEILLAC Mairie 14h15-17h	CUGUEN Mairie 9h15-12h	TINTENIAC Espace Services 9h-12h LOURMAIS Mairie 14h15-16h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h

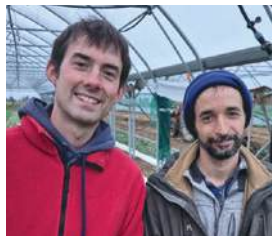


FEVRIER 2026			
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
2	3	4	5
DINGÉ Mairie 9h15-12h LA CHAPELLE AUX FILTZMEËNS Mairie 14h15-17h	BONNEMAIN Mairie 9h15-12h LANRIGAN Mairie 14h15-16h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h
9	10	11	12
HEDE BAZOUGES Mairie 9h15-12h PLESDER Mairie 14h15-17h	CARDROC Mairie 9h15-12h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h 14h – 17h
16	17	18	19
TRÈMEHEUC Mairie 9h15-12h PLEUGUENEUC Mairie 14h15-17h	QUÉBRIAC Mairie 9h15-12h CUGUEN Mairie 14h15/17h	TINTENIAC Espace Services 9h- 12h LOURMAIS Mairie 14h15 – 16h	SAINT-LEGER 9h15-12h MEILLAC Mairie 14h15-17h
23	24	25	26



Portrait La ferme du Fersac

Histoire d'une belle rencontre



Nicolas TANNEVET (à droite) et Victor LEBLANC (à gauche) sont les futurs associés d'un GAEC qui verra le jour en avril 2026 et dont l'activité principale sera le maraîchage.

Nicolas est arrivé à Meillac avec sa petite famille il y a 4 ans et s'est installé

dans le village du Bourgée, au nord de la commune. En reconversion professionnelle après avoir été paysagiste, il a pour projet de s'installer en maraîchage. Son terrain d'une surface de 8 000 m² est un atout mais il est toutefois excentré et ne possède pas d'accès direct à l'eau. En septembre 2023, après avoir obtenu son BP REA (Responsable d'Exploitation Agricole), diplôme qui prépare à l'installation en agriculture et confère la Capacité Professionnelle Agricole, il fait la rencontre de Victor qui pour sa part commence la même formation la semaine suivante.

Victor est arrivé des Etats-Unis en mai 2023, avec femme et enfants après avoir été planificateur de la demande dans une entreprise américaine de chocolat dans le New Hampshire (au nord-est des Etats-Unis, entre New York et Montréal). Il passe à l'époque 8 heures par jour devant son ordinateur à calculer l'estimation de la demande et n'y trouve plus vraiment de sens. Il rachète la maison de la famille Hamon et loue 3.32 hectares de terre dont 1,3 en zone humide et 2 en SAU (Surface Agricole Utile). Estimant qu'il faut environ 1 hectare de terre pour qu'un maraîcher puisse vivre de son activité, il a donc dans l'idée de créer son entreprise de maraîchage en bio et de s'associer avec quelqu'un pour exploiter les 2 hectares disponibles.



Le hasard fait souvent bien les choses et l'adage se vérifie encore cette fois. Victor et Nicolas décident de commencer à travailler ensemble sur une année test en 2025, d'apprendre à se connaître et voir s'ils partagent la même vision des choses. En Juin 2024, après l'obtention de son BP REA, Victor crée l'entreprise et devient chef d'exploitation. Nicolas met à profit cette année test pour suivre une formation au CIAP 35 (Coopérative d'Installation Agricole Paysanne d'Ille-et-Vilaine) en tant que stagiaire de la ferme. Cet espace de mutualisation de moyens (humains, logistiques, juridiques...) accompagne des porteur-euses de projet agricole, en vue de leur création d'activité.

L'année 2025 est concluante, elle a vu le démarrage de l'activité par l'installation de 1 000m² de serre et se poursuivra par une deuxième serre de 1 000m² également, qui permettra l'installation

de Nicolas. La création du GAEC est prévu en avril 2026. L'exploitation se structure autour des 2 000 m² couverts, et laisse 1,8 hectare de culture en plein champs pour tous les légumes adaptés au climat breton. Pommes de terre, carottes, choux... autant de variétés qui permettent une rotation des cultures et empêche l'appauvrissement des sols. Aujourd'hui 90% des légumes sont produits sur place et cela va continuer à augmenter à la fois en volume et en diversité. Les fruits sont toujours en achat/revente pour l'instant car les fruitiers seront développés plus tard mais tous prennent naturellement place sur les étals de la boutique.

Car, si les débouchés en circuits courts se diversifient auprès d'acteurs locaux comme la Cité scolaire de Combourg, le restaurant d'entreprise de Delta Dore ou le restaurant Les petits pâtons à Combourg, un des objectifs est de développer la vente directe en boutique en l'ouvrant plus souvent et pourquoi pas à d'autres producteurs locaux pratiquant déjà la vente à la ferme et ainsi regrouper les producteurs pour leur donner une meilleure visibilité.

La boutique compte déjà 2 ouvertures par semaine et la présence de plusieurs producteurs. On y retrouve par exemple un dépôt de pain du Fournil du loup de Combourg, paysan boulanger, pain bio au levain, les œufs bio de La ferme Kig ha vi de Meillac, du miel de Plerguer et ponctuellement d'autres produits bio et locaux à découvrir au gré des saisons.

Les prix sont compétitifs et comparables à ceux des grandes surfaces, la fraîcheur en plus puisque tous les légumes sont récoltés le jour même. Par exemple les pommes de terre bio au détail sont à 2€ le kilo et à 1.60€/kg en sac de 5 k, la salade est à 1.30€, le kg de butternut est à 3€, le bouquet d'herbes aromatiques est à 1€. Et pour les pressés, vous pouvez passer votre commande en ligne sur le site et récupérer votre panier tout prêt !

La ferme du Fersac, c'est l'histoire d'une belle rencontre qui conjugue valeurs environnementales et passion du vivant. La complémentarité idéale de deux personnalités, l'une administrative et gestionnaire, l'autre de terrain et experte en biodiversité, qui ne pouvait qu'aboutir à ce beau projet à qui nous souhaitons toute la réussite qu'il mérite.

Rendez-vous à la ferme : tous les mardis et vendredis de 16h à 18h. Sur le marché bio de Tinténiac : tous les samedis de 9h à 12h30. Ou sur le site internet <https://lafermedufersac.fr/>





Marché de Noël des Barges Ô!



Repas des classes 5



APE ARC EN CIEL marché de Noël



Réunion cantonale des CATM



Forum de l'emploi de la communauté de communes Bretagne Romantique au foyer



Barges Olympiades



Feu d'artifices du Comité d'animations des fêtes de MEILLAC